

Objet: Message aux structures utilisatrices des équipements sportifs municipaux
Pièces jointes: justificatif_provisoire sportifs pro et HN.PDF; Nouvelles mesures pour le sport -.pdf

De : BUISSON Pascale

Envoyé : vendredi 23 octobre 2020 09:13

Objet : Message aux structures utilisatrices des équipements sportifs municipaux

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

L'intervention de Monsieur le Premier Ministre ce jeudi 22 octobre a fixé de nouvelles restrictions d'organisation du sport et de fonctionnement des équipements sportifs.

La dégradation sanitaire et **l'instauration du couvre-feu dans le département du Bas-Rhin pour une période de 6 semaines à compter du vendredi 23 octobre minuit**, induit les modalités de fonctionnement suivantes pour les associations :

- 1. Les activités pouvant être maintenues entre 8h00 et 20h00 sous réserve du respect des gestes barrières :**
 - Les scolaires
 - Les activités encadrées des mineurs
 - Les cours des étudiants en STAPS
 - Les personnes pratiquant sur prescription médicale
 - Les séances destinées aux sportifs-ves en situation de handicap
 - Les activités encadrées des mineurs et adultes dans les équipements sportifs en plein air

Vous devrez organiser vos séances de manière à quitter l'équipement (sportifs-ves à l'extérieur du bâtiment) à 20h30 soit 30 minutes avant le début du couvre-feu. Tous les équipements sportifs seront mis sous alarme à 20h30.

- 2. Les activités devant être annulées :**
 - Toutes les activités sportives à destination des adultes en équipements couverts (quel que soit l'horaire)
 - Toutes les activités prévues après 20h00
- 3. Les activités pouvant être maintenues au-delà de l'horaire de couvre-feu (dans le respect des gestes barrières)**
 - Sportifs-ves de haut-niveau inscrits sur listes ministérielles et les partenaires d'entraînement
 - Sportifs-ves professionnels
 - Chacun devra être en possession de l'attestation en PJ justifiant de sa situation.

Pour toute question relatives à l'application de ces nouvelles mesures, merci de bien vouloir contacter :

- **Territoire Sud :** Meinau – Neuhof – Port du Rhin - Neudorf
VAUCOULON Maxime : maxime.vaucoulon@strasbourg.eu
MACK Lionel : lionel.mack@strasbourg.eu

- **Territoire Nord :** Centre-Ville – Esplanade – Orangerie – Robertsau – Gare
SEMENTZ Jacques : jacques.senentz@strasbourg.eu
DAUSCH, Assistant de Territoire NORD : / gilles.dausch@strasbourg.eu

- **Territoire Ouest** : Hautepierre – Cronenberg – Poteries – Hohberg - Koenigshoffen – Elsau – Montagne Verte
DELAY Sylvain : sylvain.delay@strasbourg.eu
GAUTHEROT Nicolas : nicolas.gautherot@strasbourg.eu

Nous comptons sur votre collaboration pour une application stricte et rigoureuse de l'ensemble de ces consignes.

Bien cordialement

DIRECTION DES SPORTS
Ville et Eurométropole de Strasbourg

.....
Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction des Sports- Missions Transversales
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

.....
Téléphone : **+33 (0)3 68 98 61 84** Poste : **86184**



.....
Ce message est établi à usage exclusif de son destinataire.
Toute utilisation ou diffusion, partielle ou totale, doit être préalablement autorisée.

Tout message électronique est susceptible d'altération et son intégrité ne peut être assurée.
L'expéditeur décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié ou falsifié.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

Ville et Eurométropole de Strasbourg